

des lignes françaises est bien connu. La convention d'armistice accorde, sur le front occidental, quelques réductions par rapport initiaux : largeur de la zone démilitarisée et livraisons de matériel. Les frontières orientales de l'Allemagne sont immédiatement ramenées à celles de 1914, anticipant ainsi sur le traité de paix. La durée de l'armistice est fixée à 36 jours. Il y aura trois prolongations, la dernière, le 17 février, illimitée. Les Alliés ajouteront alors une ultime clause : "Les Allemands devront renoncer immédiatement à tenir de opérations offensives contre la Pologne...". La paix s'annonce mal. L'armée allemande a bien été battue. Wilson a joué un rôle d'arbitre, ajoutant au pouvoir économique et financier de l'Amérique le pouvoir politique. La lassitude était telle que cet armistice fut accueilli avec un immense soulagement et peu d'hommes politiques l'ont alors jugé prématuré. Les Alliés ont su gagner la guerre, ils ne sauront pas gagner la paix.

Le général Gamache nous entretint ensuite de la fameuse voiture-salon de Foch, plus connue sous le nom de "wagon de l'armistice". Stupidement abandonné, il servit à l'armistice du 22 juin 1940. Cet emblème fut ensuite exposé à Berlin puis en forêt de Thuringe, à proximité d'Olga, un P.C. d'Hitler ; il y fut détruit pendant les derniers combats d'avril 1945. Des vestiges de ce wagon, conservés par les habitants des localités voisines, furent rendus récemment aux Français. Le général évoque aussi, à partir de l'enquête de Guy Penaud, ancien commissaire de police à Compiègne et membre de notre société, l'arrivée de Hitler dans notre ville, par la route depuis son P.C. proche de Rocroi, alors que la plupart des Allemands atterrirent à l'aérodrome de Margny. Hitler ne fit qu'un bref passage à la clairière, l'après-midi du 21 mai, il repartit aussitôt par la route ; seuls les militaires restèrent. Les conditions de l'armistice, signé le lendemain, furent plus ou moins calquées sur celles imposées en 1918. Si Hitler est bien venu à l'hôtel de Soultrait, face à la Sous-Préfecture, où se trouvait le général Blaskowitz, la scène de l'incendie contemplé depuis l'immeuble du 47, rue Saint-Lazare, paraît légendaire.

5 Décembre

José Carlos DE ARAUJO

Les religieuses pendant la Grande Guerre

Attitude et sentiments des religieuses dans la zone des Armées

Pour Dieu et pour la patrie! Telle est bien la devise des religieuses pendant la Grande Guerre. Cette expression résume à elle seule toutes les explications de leur dévouement en dépit des lois d'ostracisme et de ségrégation dont elles sont victimes depuis 1901. A l'image de l'Église,

les congrégations distinguent entre “la nation France” et le gouvernement. Ainsi, dès les premiers moments du conflit, elles rejoignent l’Union sacrée. C’est sans arrière-pensée qu’en Picardie, comme partout ailleurs, les congrégations de religieuses, participant pleinement à l’effort national, se sont prodiguées auprès des militaires comme des civils. Source inépuisable de douleurs, la guerre a donné l’occasion aux congrégations de prouver aux yeux de tous leur attachement profond à la foi et à la patrie. Elles n’ont cependant jamais agi en esprit d’ostentation. Les honneurs qui leur ont été rendus par la nation ne furent acceptés qu’en tant qu’hommage à la foi qui inspira et soutint leur dévouement.

Particulièrement dévastatrice en Picardie, la guerre a rudement éprouvé toutes les congrégations religieuses, tant dans la Somme que dans l’Aisne et l’Oise. Toutefois, aussi longtemps que leur vie et celle de tous ceux qu’elles protégeaient n’étaient pas en danger, les religieuses sont majoritairement restées fidèles à leurs postes. De part et d’autre du front, les religieuses se sont dévouées auprès des blessés, sans distinction de nationalité ou de confession, tant dans les maisons transformées en ambulances que dans les services de santé de la Croix Rouge. Face à l’omniprésence du danger et à l’absence de nouvelles des communautés restées isolées, les religieuses se réfugient dans la foi qui leur donne l’espérance et leur permet ainsi de supporter les épreuves. Si la contribution des religieuses infirmières auprès des services de santé est relativement bien connue, “l’aide au quotidien”, faite de mille gestes de générosité qui dépassent leur valeur matérielle, mérite tout autant de l’être. Les soeurs ont apporté, tant aux soldats qu’aux civils, un puissant soutien moral.

En Picardie, dix ont payé de leur vie leurs actes d’héroïsme patriotique. Contraintes à un douloureux exode, les soeurs évacuées se réorganisent afin de limiter leur éparpillement et de reprendre au plus vite la vie religieuse, en attendant leur retour. Rentrées seulement en été 1919, en raison de l’étendue des destructions, les religieuses se sont attachées à la reconstruction et à la réorganisation de leurs communautés. Plusieurs petites communautés extra régionales, écrasées par le poids des destructions et le coût des travaux, sont obligées d’abandonner leur mission en Picardie. Cependant les oeuvres, éducatives ou hospitalières, reprennent un peu partout, sous le regard sinon bienveillant du moins tolérant des autorités publiques.

On ne peut étudier que les comportements des religieuses, mais l’esprit religieux et la foi restent la part la plus intime et la plus importante de chacune d’entre elles. Comment comprendre leur sensibilité de femmes face aux événements, à la guerre et à la mort de milliers de soldats, alors qu’elles mêmes ne l’expriment pas? Si on peut interpréter les

attitudes, l'évocation des sentiments demeure difficile et limitée, car dans ce domaine on dépasse vite les bornes de l'investigation pour la spéculation. S'adressant, en mars 1917, aux hommes de son diocèse, l'évêque d'Amiens affirme qu'il y a deux manières de servir la patrie : la première consiste à se battre à l'avant, la seconde à remplir son devoir à l'arrière, tout son devoir, celui de citoyen et celui de chrétien. Indéniablement, les religieuses ont accompli les deux.

Marie-Laure LE BRAZIDEC

Victor Cauchemé (1845-1938)

ancien président honoraire de la Société historique de Compiègne

Victor Cauchemé fut membre de la Société historique de Compiègne pendant près de soixante-dix ans, ce qui est probablement un record. En effet il est entré à la Société comme membre titulaire juste après sa création, en 1869, et y resta jusqu'en 1938, année de son décès, comme président honoraire. Pendant ces soixante-neuf années il exerça plusieurs fonctions, parmi lesquelles celle de vice-président en 1900-1901, archiviste, membre de la commission des excursions et donc président honoraire. Il prêta par ailleurs maintes fois son concours de dessinateur pour les illustrations parues dans le Bulletin et publia lui-même aussi quelques articles, notamment sur la médaille de Louis XV trouvée dans l'Oise au pont de Compiègne (B.S.H.C., XVIII, 1924-26, p. 67-69).

C'est d'ailleurs le dessin qui fut l'élément révélateur de la carrière du jeune Victor Cauchemé, né à La Croix Saint-Ouen, le 15 juin 1845. En effet, après une scolarité chez les Frères, il fut rapidement remarqué pour son talent par Albert de Roucy qui le fit engager par l'administration des musées impériaux, en février 1864, comme assistant. Formé par celui à qui Napoléon III avait demandé de diriger les fouilles archéologiques en forêt de Compiègne, il fut chargé de dessiner les objets recueillis, de gérer le petit musée du Palais, mais aussi de faire des relevés sur le terrain. C'est en se fondant sur l'ensemble de ces dessins et de ces croquis, ainsi que sur ses notes et celles du conducteur des travaux, Jean-Baptiste Choron, qu'il publia, entre 1900 et 1912, le résumé de ces fouilles; après le décès d'Albert de Roucy et bien après le départ des objets pour le musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain en Laye.

Le déplacement de la collection vers Saint-Germain mit son poste en péril. Comme sa présence à Compiègne n'était plus jugée nécessaire, ordre lui fut donné, en janvier 1874, de se mettre à la disposition des musées nationaux. Devant cette injonction et du fait de ses attaches